

GB.279/14 279<sup>e</sup> session

### Conseil d'administration

Genève, novembre 2000

### QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

# Rapport de la Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes

#### Table des matières

			Page		
Intro	ductio	n	1		
I.	Examen du programme des activités sectorielles				
II.	Programme des réunions sectorielles, 2002-03				
III.	Suite	à donner aux recommandations des réunions sectorielles	14		
	a)	Colloque sur la technologie de l'information dans l'industrie du spectacle et des médias: répercussions sur l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles (Genève, 28 février - 3 mars 2000)	14		
	b)	Réunion paritaire sur la formation permanente au XXI <sup>e</sup> siècle: l'évolution des rôles du personnel enseignant (Genève, 10-14 avril 2000)	15		
	c)	Réunion tripartite sur l'impact, dans le domaine social et du travail, de la mondialisation dans le secteur de la fabrication du matériel de transport (Genève, 8-12 mai 2000)	16		
IV.	Autres questions				

1. La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes s'est réunie le 10 novembre 2000 sous la présidence de M. Navikas (gouvernement, Lituanie). Les vice-présidents employeur et travailleur étaient respectivement M. Jeetun et M. Zellhoefer.

#### Introduction

- 2. La représentante du Directeur général (M<sup>me</sup> Hagen, directrice exécutive, Secteur du dialogue social) a souligné l'importance de la tâche devant la commission, à savoir le choix des réunions sectorielles et de leur ordre du jour pour la prochaine période biennale. Elle a mis en lumière le rôle du programme des activités sectorielles pour mobiliser l'appui à la mise en place des institutions, mécanismes et processus appropriés de dialogue social sectoriel, aux niveaux mondial, régional, sous-régional, national, ou même de l'entreprise. Le dialogue social est un moyen efficace de garantir que l'engagement de l'OIT en faveur du travail décent se concrétise. Cette approche suppose la création d'emplois et leur maintien comme éléments essentiels à la dignité de tous, la réalisation de droits fondamentaux au travail et la mise en place de conditions de travail décentes ainsi qu'un cadre approprié pour un dialogue social efficace. Lors de la préparation par le Bureau du cadre stratégique que la Commission du programme, du budget et de l'administration doit examiner à la présente session du Conseil d'administration, il est apparu clairement que la façon dont le Directeur général conçoit la concrétisation de l'objectif du travail décent demande un examen général de toutes les activités de l'OIT.
- 3. Le Directeur général a reconnu l'importance du programme des activités sectorielles pour la concrétisation de cet objectif qui s'achemine vers l'intégration plus complète des quatre objectifs stratégiques de l'Organisation. Il s'est donc rendu compte qu'il importe de procéder à un examen du programme - y compris à des consultations de grande ampleur avec les mandants - plus approfondi qu'il n'aurait été possible de le faire avant la présente session, et que cet examen tirera avantage de la discussion du Conseil d'administration sur le cadre stratégique. Pendant ce temps, de nombreuses améliorations et innovations étaient introduites dans le programme au plan de la coordination avec les partenaires du Secteur du dialogue social, les trois autres secteurs techniques de l'OIT et le terrain. Des conférences électroniques et des vidéoconférences ont été utilisées pour améliorer les travaux des réunions, et les rapports, conclusions et résolutions apparaissent régulièrement sur le site Web dès qu'ils sont disponibles. Des points pour discussion figurent dans les invitations aux réunions afin de faciliter l'identification et la désignation des participants susceptibles de contribuer le mieux aux réunions. Un document thématique a été introduit lors d'une réunion récente en remplacement du rapport général traditionnel et a été bien accueilli.
- 4. M<sup>me</sup> Hagen a expliqué que les propositions de réunions pour la prochaine période biennale étaient placées dans le nouveau cadre stratégique de l'Organisation dans son ensemble et le Secteur du dialogue social plus particulièrement. Les questions mettent l'accent sur un ou plusieurs objectifs stratégiques, fournissent une couverture sectorielle à l'organisation du travail, l'emploi, les relations professionnelles et le dialogue social, la mise en valeur de ressources humaines, l'égalité des chances, la mondialisation, les droits fondamentaux des travailleurs, la protection sociale, la santé et la sécurité au travail, la formation, l'information et les communications avec un thème commun qui est l'égalité entre les sexes. De plus, il existe des possibilités de développement d'activités sectorielles régionales et subrégionales parallèlement à celles qui sont menées au niveau mondial, ainsi que des possibilités d'intégration des activités sectorielles dans les mesures axées sur l'objectif du travail décent au niveau national.

# I. Examen du programme des activités sectorielles

- **5.** La commission était saisie d'un document préparé par le Bureau <sup>1</sup> renvoyant au document précédent <sup>2</sup> débattu lors de la 277<sup>e</sup> session (mars 2000) <sup>3</sup>. Compte tenu du fait que le Directeur général a décidé de poursuivre les consultations mentionnées par la directrice exécutive pour le dialogue social, aucun document de suivi n'a été préparé. Le Bureau souhaite avoir les observations de la commission sur les consultations proposées.
- 6. M. Jeetun (vice-président employeur) a rappelé les longues discussions ayant eu lieu en mars 2000 et l'accord consécutif sur le fait que les réunions sectorielles sont un moyen unique de réunir des participants sectoriels en vue d'un dialogue social de type tripartite. Le document du Bureau et le rapport sur ce débat jettent les bases d'un examen. Le programme des activités sectorielles est particulièrement adapté à la recherche de l'objectif stratégique que constitue le dialogue social. La commission est convenue que les réunions sectorielles et le suivi approprié sont des éléments clés de ce processus. Il a été décidé que le suivi pourrait comporter des réunions régionales ou nationales, mais que celles-ci ne devraient pas remplacer des réunions mondiales plus importantes. L'expérience des récentes réunions améliorées conforte ce point de vue. Les réunions sectorielles offrent à l'OIT une véritable fenêtre sur le monde réel. Elles lui permettent d'avoir une idée claire de ce qui se passe sur le lieu de travail et fournissent à chacun une occasion de comprendre les différents problèmes et évolutions, notamment face à une mondialisation accrue. Le Conseil d'administration et la commission qui représentent les mandants de l'OIT devraient faire partie de toute consultation. La commission a un rôle actif à jouer concernant la structure et les résultats du programme des activités sectorielles.
- 7. M. Zellhoefer (vice-président travailleur) a rappelé la déclaration faite au nom des membres travailleurs en mars 2000 selon laquelle une grande partie des travaux du programme des activités sectorielles a directement trait au dialogue social. Il a appuyé les plans tendant à rapprocher le programme des activités sectorielles des autres objectifs stratégiques et de la réalisation du programme relatif au travail décent. Il a rappelé les discussions antérieures se félicitant de l'utilisation accrue des nouvelles technologies, comme les vidéoconférences, et de la publication d'informations sur Internet. Il a également rappelé à la commission la nécessité d'activités de suivi plus complètes tout en garantissant que les réunions qui en font partie ne remplacent pas les réunions principales pour chaque secteur. Les réunions sectorielles vont bien au-delà de simples réunions et fournissent à l'OIT une occasion de montrer sa pertinence à ses mandants: les travailleurs. Plus l'OIT se rapprochera des travailleurs, plus elle sera efficace. La coopération avec les trois autres secteurs et les programmes focaux devrait être bidirectionnelle. De plus, le renforcement de la coopération avec d'autres organisations aux niveaux mondial et régional sur les questions sectorielles pourrait améliorer la promotion des politiques et instruments de l'OIT et, par un partage des coûts, permettre une plus grande efficience et efficacité. Le Directeur général devrait examiner comment ceci est possible. Malheureusement, le programme des activités sectorielles a plus souvent rencontré des difficultés financières que d'autres. Les conclusions des réunions ne pourront être appliquées que si elles font l'objet d'un suivi, et il faut donc garantir que des ressources sont affectées à ce travail. L'orateur a espéré qu'un nouveau document montrant le résultat

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Document GB.279/STM/1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Document GB.277/STM/1.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Document GB.277/14.

- des consultations serait disponible au mois de mars. A défaut, il a demandé un rapport de situation. Le groupe des employeurs soutient cette demande.
- 8. La directrice exécutive du Secteur du dialogue social a répondu en expliquant que la souplesse liée au fait que six réunions sont confirmées pour 2002 permettait de disposer de suffisamment de temps pour organiser des consultations approfondies sur le programme. Elle n'a pas exclu la possibilité de consultations au-delà du mois de mars, mais a fait remarquer que le programme et budget supposait que certaines mesures soient prises à cette date. Le document du programme et budget garantira une souplesse suffisante pour faciliter les consultations. Un rapport de situation sera présenté à la commission au mois de mars.
- 9. Le représentant du gouvernement de l'Allemagne, prenant la parole au nom des membres gouvernementaux des PIEM, s'est félicité des informations fournies dans les remarques d'introduction de la directrice exécutive et s'est réjoui des efforts d'intégration du programme des activités sectorielles dans les travaux sur les objectifs stratégiques. Il a regretté que le Bureau n'ait pas préparé un nouveau document. Un document sur le suivi 4 a montré une amélioration des activités et de leurs résultats. Les réunions sectorielles constituent toujours une partie importante des activités de l'OIT, mais leur réussite dépend des mesures de suivi. Si des experts doivent participer aux réunions et établir un calendrier de suivi, il est important que les documents soient disponibles suffisamment à l'avance pour que les participants puissent prendre les dispositions nécessaires. Il s'est félicité de l'utilisation de nouvelles technologies de diffusion des informations estimant que celles-ci devraient être encore développées. Il n'y a pas eu d'accord sur l'utilisation des économies liées à l'absence de délégués employeurs ou travailleurs aux réunions. Le prochain document devrait contenir des renseignements sur le montant de ces économies et leur utilisation afin que la commission puisse débattre de leur utilisation optimale. Les ressources affectées au programme des activités sectorielles n'augmenteront pas si bien que toute activité supplémentaire doit être financée à partir des ressources existantes. Si le programme n'est pas pleinement intégré aux travaux liés aux trois autres secteurs et aux objectifs stratégiques, il risque d'être complètement marginalisé. Il est regrettable qu'il ne soit quasiment pas fait mention des activités sectorielles dans les documents soumis à la Commission du programme, du budget et de l'administration. Les spécialistes sectoriels doivent mener des activités de suivi tout en préparant les rapports des réunions, environ tous les quatre ans. Des ateliers et séminaires plus restreints pourraient faire partie de ces activités. L'intervenant a demandé qu'un document sur les activités de suivi permettant à la commission de voir le travail accompli par les spécialistes en plus de la préparation des rapports pour les réunions soit fourni au Conseil d'administration à sa session de mars ou de novembre 2001.
- 10. Le représentant du gouvernement du Royaume-Uni a appuyé la proposition selon laquelle les consultations devraient être aussi larges que possible, avec la participation des membres de la commission. Il a soutenu la demande de présentation d'un rapport de situation en 2001. Les informations devraient être plus nombreuses et arriver plus tôt afin de permettre la sélection d'experts délégués. Le gouvernement du Royaume-Uni trouve qu'il est de plus en plus difficile de trouver des délégués qualifiés pour participer aux réunions sectorielles; il a dû très récemment se retirer d'une réunion. Il est donc essentiel que l'examen porte sur les moyens de garantir que les réunions présentent un véritable intérêt pour les experts gouvernementaux participants.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Document GB.277/STM/2.

- 11. Ce point de vue a été repris par le représentant du gouvernement de la Suisse qui a fait part de problèmes semblables dans la recherche de délégués. Faute de pouvoir garantir des activités de suivi, il est difficile d'être convaincant quant aux bénéfices de la participation aux réunions. En outre, si le rapport n'est pas prêt suffisamment à l'avance, il est impossible d'évaluer les sujets concernés et de trouver les participants appropriés. Ainsi, le gouvernement de la Suisse a été invité à désigner dans un délai de deux semaines un participant à une réunion organisée en avril 2000 sans avoir connaissance de ce qui figurait dans le rapport.
- **12.** Le représentant du gouvernement des Etats-Unis s'est félicité de l'examen proposé et du rapport de situation qui devrait être transmis en mars 2001.
- 13. Répondant à une question du représentant du gouvernement de l'Allemagne, le directeur du Département des activités sectorielles a confirmé que, outre le président désigné par le Conseil d'administration, les participants employeurs et travailleurs aux réunions sectorielles dont le déplacement est pris en charge par le Bureau voyagent en classe économique. A propos des remarques sur la réception tardive des rapports destinés aux réunions, il a déclaré qu'il comprenait le problème. Il est vrai que le Bureau doit fournir une documentation de plus en plus volumineuse, mais l'intervenant s'est néanmoins engagé à s'efforcer d'améliorer la coordination à l'échelle du Bureau afin que les rapports puissent être disponibles bien avant chaque réunion sectorielle.
- 14. M. Zellhoefer a souligné l'appui des travailleurs au concept d'une intégration du travail décent dans les activités sectorielles. Toutefois, le travail du département ne devrait en aucune circonstance être dispersé dans d'autres départements. Les activités de suivi bénéficient déjà d'un large soutien, y compris des demandes précises émanant de trois réunions sectorielles récentes pour l'organisation de forums tripartites restreints visant à mettre au point des stratégies entre les réunions. Ces suggestions seront portées à l'attention du Directeur général.
- 15. Le représentant du gouvernement de l'Allemagne, prenant la parole au nom des membres gouvernementaux des PIEM, a souligné que, outre l'intégration du programme des activités sectorielles dans les activités plus larges du Bureau, les trois autres secteurs doivent tenir compte des conclusions et recommandations adoptées aux réunions sectorielles et agir en conséquence. A cet égard, on peut citer le programme IPEC et le programme focal sur le travail sans risque.
- 16. Le président a déclaré que le consensus sur l'importance du programme des activités sectorielles et des réunions sectorielles atteint en mars 2000 a été confirmé. Il faut multiplier les activités de suivi mais pas au détriment des réunions importantes. A l'évidence, les informations sur les réunions doivent être envoyées le plus rapidement possible pour que la participation soit valable. Il reste à examiner la question de l'utilisation des éventuelles économies liées aux réunions. Cette question et d'autres figureront dans les consultations proposées auxquelles devraient participer les membres de la commission de même que dans le rapport de situation demandé pour mars 2001.
- **17.** La commission a pris note du document.

# II. Programme des réunions sectorielles, 2002-03

- 18. La commission était saisie d'un document <sup>5</sup> contenant 25 propositions de réunions pour 11 secteurs examinés en alternance dans le cadre du programme des réunions sectorielles pour 2002-03, chaque secteur faisant l'objet d'au moins deux propositions. Il contenait en outre huit propositions pour une réunion supplémentaire concernant un secteur ne faisant pas l'objet d'une couverture régulière, une réunion du secteur maritime et une réunion de nature cross-sectorielle. Afin de fournir davantage de souplesse dans le choix des réunions sectorielles de la prochaine période biennale et leur ordre du jour, les réunions retenues pour 2003 devront être confirmées lors de la session du Conseil d'administration de novembre 2001.
- 19. M. Jeetun a remercié le Bureau de ces propositions. Si certaines sont très claires, dans d'autres cas la description est essentiellement négative ou la déclaration large et hâtive, et le groupe des employeurs ne peut l'appuyer. La préférence du groupe des employeurs va aux réunions tripartites, quels que soient les questions ou secteurs à couvrir, qu'il s'agisse de services publics, de santé ou d'éducation. De plus, les réunions sectorielles sont d'excellentes occasions d'échanges d'informations, de consultations et de dialogue social sur des questions qui se posent véritablement sur le lieu de travail et ne devraient pas être utilisées comme forums pour la promotion de la ratification des normes. Les préférences des employeurs sont les suivantes:
  - Les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle
  - Les effets sur l'emploi des fusions et acquisitions dans le secteur du commerce
  - L'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac
  - Le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité
  - La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
  - Nouvelles technologies dans les mines: impact sur la formation et l'emploi
  - Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées
  - La formation et le dialogue social dans l'industrie des télécommunications
  - Le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public
  - Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel
  - Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail (amendement visant à remplacer «réglementation» par «restructuration» dans le titre)
  - Le dialogue social dans les industries de l'information et de la communication.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Document GB.279/STM/2.

- 20. M. Zellhoefer a rappelé que les questions liées à la nature et la composition des réunions seront réglées à la prochaine réunion de la commission en mars 2001. Il a demandé que des questions générales comme l'égalité entre les sexes soient mises en avant dans un plus grand nombre des réunions proposées. Il ne souscrit pas à l'opinion du groupe des employeurs selon laquelle les assertions faites dans le rapport du Bureau vont trop loin. Elles sont provisoires et ouvrent la voie à la préparation d'un rapport objectif. En outre, bon nombre de conventions qui ont été citées comme devant faire l'objet d'une promotion dans le cadre d'éventuelles activités de suivi sont les conventions fondamentales que tous les Etats Membres sont tenus de respecter. Il appartient aux réunions elles-mêmes de définir la nature des conclusions et des résolutions et aux gouvernements d'en envisager la mise en œuvre. Il faut renforcer les activités sectorielles et pas uniquement les réunions pour donner un suivi efficace aux conclusions. L'ensemble du Bureau a la responsabilité de garantir une plus grande coordination et coopération avec le programme des activités sectorielles afin de mieux appliquer les conclusions et de leur donner effet. Les préférences du groupe des travailleurs sont les suivantes:
  - Les relations professionnelles dans le secteur de la chimie à l'échelle mondiale
  - Les effets sur l'emploi des fusions et acquisitions dans le secteur du commerce
  - L'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac
  - Le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité
  - L'impact de la mondialisation sur l'emploi et les droits au travail dans les entreprises mécaniques et électrotechniques
  - Mines (mines de charbon et autres): il a été proposé de regrouper les points proposés pour discussion dans les trois réunions
  - Le temps de travail dans les industries extractives: effets sociaux et du travail
  - Les industries extractives et l'environnement: implications pour l'emploi et la formation
  - Nouvelles technologies dans les mines: impact sur la formation et l'emploi
  - Raffinage du pétrole; production de pétrole et de gaz: il a été proposé de regrouper les points proposés pour discussion dans les deux réunions
  - Promotion de bonnes méthodes de relations professionnelles dans le secteur du raffinage du pétrole
  - Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées
  - L'emploi, l'employabilité et l'égalité des chances dans les services des postes et télécommunications (étant entendu que la réunion devra être assez vaste pour pouvoir traiter séparément des questions distinctes dans les domaines des postes et des télécommunications)
  - Les droits fondamentaux des travailleurs à l'intention des salariés de la fonction publique portant l'uniforme
  - Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel

- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent.
- **21.** Le groupe des travailleurs a appuyé les propositions de trois réunions plus restreintes qui seront peu coûteuses et pour lesquelles des fonds peuvent être dégagés:
  - Pratiques de travail dans l'industrie de la taille et du polissage des pierres fines
  - Réunion d'experts sur l'inspection des conditions de travail et de vie à bord des navires
  - Réunion d'experts chargée de réviser le recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et l'hygiène dans les manutentions portuaires.
- 22. Compte tenu du succès d'une réunion récente à financement conjoint, il a été proposé que le Bureau recherche la possibilité de coopération avec d'autres organismes ou même au sein du Bureau, pour organiser ces trois réunions au cours de la période biennale.
- **23.** La représentante du gouvernement du Ghana, s'exprimant au nom des membres gouvernementaux africains, a dit que les préférences de son groupe étaient les suivantes:
  - Les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques
  - Les effets sur l'emploi des fusions et acquisitions dans le secteur du commerce
  - L'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac
  - Le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité
  - Industries mécaniques et électrotechniques: il a été proposé de faire fusionner les thèmes des deux réunions proposées pour discussion
  - L'impact de la mondialisation sur l'emploi et les droits au travail dans les entreprises mécaniques et électrotechniques
  - La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
  - Nouvelles technologies dans les mines: impact sur la formation et l'emploi
  - Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées (voir paragraphe 24 ci-après)
  - La formation et le dialogue social dans l'industrie des télécommunications
  - Le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public
  - Transport: on a proposé de faire fusionner les thèmes des deux réunions proposées
  - Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel
  - Protection sociale et travail décent dans le secteur des transports routiers

- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Autres industries et autres thèmes: fusion des thèmes proposés pour les deux réunions à discuter
- Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent
- Favoriser le travail décent dans les secteurs des services.
- 24. Leur appui à la proposition concernant les questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées visait à éviter de créer des conflits dans les régions reculées et à limiter les problèmes de santé et d'environnement; les gouvernements africains ont suggéré que les représentants de collectivités locales devraient être inclus dans les délégations gouvernementales à la réunion.
- 25. Le représentant du gouvernement de l'Allemagne a dit qu'il est difficile de trouver de bons experts sur les thèmes et les secteurs choisis, et que le succès des réunions dépend de la qualité des participants. Il a mis en garde contre la fusion d'un trop grand nombre de thèmes et la création de sujets trop vastes qui rendraient plus difficile encore le choix des experts. Il s'est prononcé en faveur des thèmes suivants:
  - La dimension sociale et les répercussions sur l'emploi du commerce électronique (à condition que la protection des données personnelles soit incluse)
  - L'emploi, l'employabilité et l'égalité des chances dans les services des postes et télécommunications
  - Les droits fondamentaux des travailleurs à l'intention des salariés de la fonction publique portant l'uniforme
  - Protection sociale et travail décent dans le secteur des transports routiers
  - Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent
  - Réunion d'experts sur l'inspection des conditions de travail et de vie à bord des navires
  - Réunion d'experts chargée d'examiner la sécurité et l'hygiène dans les manutentions portuaires: Recueil de directives pratiques de l'OIT.
- **26.** Le représentant gouvernemental de la Suisse a exprimé son soutien aux thèmes suivants:
  - Les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques
  - La dimension sociale et les répercussions sur l'emploi du commerce électronique
  - Mondialisation et emploi dans l'industrie de la boisson
  - La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
  - Libéralisation de l'industrie postale: impact sur l'emploi et l'organisation du travail de la privatisation, des alliances et de la concurrence

- Le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public
- Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel
- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent.
- 27. La représentante du gouvernement de la France a déclaré que les préférences de son pays sont fondées sur l'adéquation des thèmes aux problèmes de la mondialisation, les résultats pratiques que pourraient produire les réunions, tels que des directives ou des codes de pratique, et l'orientation générale des thèmes d'actualité dans le sens des objectifs d'ensemble de l'OIT. Ses préférences vont aux thèmes suivants:
  - Les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques
  - La dimension sociale et les répercussions sur l'emploi du commerce électronique
  - Mondialisation et emploi dans l'industrie de la boisson
  - L'évolution du marché du travail dans les services de santé: quelles conséquences pour la mise en valeur des ressources humaines, les normes professionnelles et les conditions de travail?
  - L'impact de la mondialisation sur l'emploi et les droits au travail dans les entreprises mécaniques et électrotechniques
  - La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
  - Le temps de travail dans les industries extractives: effets sociaux et du travail
  - Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées
  - Libéralisation de l'industrie postale: impact sur l'emploi et l'organisation du travail de la privatisation, des alliances et de la concurrence
  - Les droits fondamentaux des travailleurs à l'intention des salariés de la fonction publique portant l'uniforme
  - Protection sociale et travail décent dans le secteur des transports routiers
  - Entreprises multiservices internationales (infrastructure): égalité de traitement pour tous les travailleurs?
  - Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent.
- **28.** Le représentant du gouvernement de l'Indonésie a appuyé les choix suivants:
  - Les relations professionnelles dans le secteur de la chimie à l'échelle mondiale
  - Les effets sur l'emploi des fusions et acquisitions dans le secteur du commerce

- L'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac
- L'évolution du marché du travail dans les services de santé: quelles conséquences pour la mise en valeur des ressources humaines, les normes professionnelles et les conditions de travail?
- La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
- Les industries extractives et l'environnement: implications pour l'emploi et la formation
- Raffinage du pétrole; production de pétrole et de gaz: il a été proposé de faire fusionner les thèmes des deux réunions proposées pour la discussion
- Promotion de bonnes méthodes de relations professionnelles dans le secteur du raffinage du pétrole
- Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées
- L'emploi, l'employabilité et l'égalité des chances dans les services des postes et télécommunications
- Le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public
- Protection sociale et travail décent dans le secteur des transports routiers
- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Le dialogue social dans les industries de l'information et de la communication.
- **29.** Le représentant du gouvernement de la Corée a exprimé les choix suivants:
  - Les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques
  - La dimension sociale et les répercussions sur l'emploi du commerce électronique
  - L'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac
  - L'évolution du marché du travail dans les services de santé: quelles conséquences pour la mise en valeur des ressources humaines, les normes professionnelles et les conditions de travail?
  - La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
  - Mines (mines de charbon et autres): il a été proposé de faire fusionner les thèmes des deux réunions proposées pour discussion
  - Le temps de travail dans les industries extractives: effets sociaux et du travail
  - Les industries extractives et l'environnement: implications pour l'emploi et la formation
  - Nouvelles technologies dans les mines: impact sur la formation et l'emploi

- Raffinage du pétrole; production de pétrole et de gaz: il a été proposé de faire fusionner les thèmes des deux réunions proposées pour discussion
- Promotion de bonnes méthodes de relations professionnelles dans le secteur du raffinage du pétrole
- Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées
- La formation et le dialogue social dans l'industrie des télécommunications
- Le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public
- Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel
- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Le dialogue social dans les industries de l'information et de la communication.
- **30.** Le représentant du gouvernement de la Fédération de Russie a manifesté les préférences suivantes:
  - L'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac

ou

- Mondialisation et emploi dans l'industrie de la boisson
- Le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité

ou

- L'évolution du marché du travail dans les services de santé: quelles conséquences pour la mise en valeur des ressources humaines, les normes professionnelles et les conditions de travail?
- Mines (mines de charbon et autres): il a été proposé de faire fusionner les thèmes des trois réunions proposées pour discussion
- Le temps de travail dans les industries extractives: effets sociaux et du travail
- Les industries extractives et l'environnement: implications pour l'emploi et la formation
- Nouvelles technologies dans les mines: impact sur la formation et l'emploi
- Raffinage du pétrole; production de pétrole et de gaz: il a été proposé de faire fusionner les thèmes des deux réunions proposées pour discussion
- Promotion de bonnes méthodes de relations professionnelles dans le secteur du raffinage du pétrole
- Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées

- Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel ou
- Protection sociale et travail décent dans le secteur des transports routiers
- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail.
- **31.** Le représentant du gouvernement de la Fédération de Russie a également exprimé son soutien aux réunions suivantes:
  - Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur le télétravail/travail en ligne
  - Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent
  - Réunion d'experts sur l'inspection des conditions de travail et de vie à bord des navires
  - Réunion d'experts chargée de réexaminer la sécurité et l'hygiène dans les manutentions portuaires: Recueil de directives pratiques de l'OIT.
- **32.** Le représentant du gouvernement du Mexique a exprimé son soutien aux thèmes suivants:
  - La dimension sociale et les répercussions sur l'emploi du commerce électronique
  - Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées.
- **33.** Le représentant du gouvernement de la Chine a exprimé l'appui de son gouvernement aux thèmes suivants:
  - Les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques
  - La dimension sociale et les répercussions sur l'emploi du commerce électronique
  - Mondialisation et emploi dans l'industrie de la boisson
  - L'évolution du marché du travail dans les services de santé: quelles conséquences pour la mise en valeur des ressources humaines, les normes professionnelles et les conditions de travail?
  - La formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
  - Les industries extractives et l'environnement: implications pour l'emploi et la formation
  - Questions sociales et du travail dans le secteur de la production de pétrole et de gaz dans les régions reculées
  - L'emploi, l'employabilité et l'égalité des chances dans les services des postes et télécommunications

- Le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public
- Restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel
- Réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Le dialogue social dans les industries de l'information et de la communication.
- **34.** Le représentant du gouvernement des Etats-Unis a souligné la nécessité de concentrer les ressources sur les objectifs prioritaires et sur les activités orientées vers les résultats. Par conséquent, son gouvernement n'a appuyé qu'une proposition:
  - Réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent.
- **35.** A la suite des consultations informelles qui ont eu lieu entre les membres employeurs et les membres travailleurs, et compte tenu des préférences exprimées par les représentants gouvernementaux, on est convenu du programme de réunions suivant qui a été annoncé compte tenu des opinions exprimées par les membres des trois groupes:

#### Réunions devant être organisées en 2002

- Services de santé: le dialogue social dans les services de santé: institutions, capacité et efficacité
- Industries mécaniques et électrotechniques: la formation permanente dans les industries mécaniques et électrotechniques
- Mines (mines de charbon et autres): l'évolution de l'emploi, du temps de travail et de la formation dans les industries extractives
- Raffinage du pétrole; production de pétrole et de gaz: promotion de bonnes relations professionnelles dans le secteur du raffinage du pétrole et de la production de pétrole et de gaz
- Services postaux et autres services de communication: l'emploi, l'employabilité et l'égalité des chances dans les services des postes et télécommunications
- Transport: restructuration de l'aviation civile: conséquences pour la direction et le personnel

### Réunions devant être organisées en 2003

- Industries chimiques: les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques
- Commerce: les effets sur l'emploi des fusions et acquisitions dans le secteur du commerce
- Produits alimentaires, boissons et tabac: l'avenir de l'emploi dans le secteur du tabac
- Service public: le dialogue social à l'échelon national dans les réformes du service public

- Services publics de distribution: restructuration et réglementation des services publics de distribution: conséquences pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail
- Autres industries et autres thèmes: secteur des services: réunion d'experts chargée de mettre au point un recueil de directives pratiques sur la violence et le stress en tant que menace pour la productivité et le travail décent
- 36. La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes recommande au Conseil d'administration d'inclure les douze réunions sectorielles énumérées au paragraphe 35 ci-dessus dans les Propositions de programme et de budget pour 2002-03, dans le cadre du grand programme 100 (Activités sectorielles).

## III. Suite à donner aux recommandations des réunions sectorielles

- a) Colloque sur la technologie de l'information dans l'industrie du spectacle et des médias: répercussions sur l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles (Genève, 28 février 3 mars 2000)
  - **37.** La commission était saisie du rapport final<sup>6</sup> du colloque susmentionné.
  - **38.** M. Simanjuntak (gouvernement, Indonésie), qui avait assuré la présidence du colloque, a fait savoir à la commission que ce dernier avait permis de prendre la mesure de l'évolution de l'industrie du spectacle et des médias et d'en évaluer les conséquences dans les pays industrialisés et en développement, et il a invité la commission à approuver le point appelant une décision figurant dans le document de couverture.
  - **39.** M. Jeetun a adressé ses compliments à M. Simanjuntak pour son travail en tant que président du colloque, a rappelé les bons résultats de ce dernier confirmés par les réponses au questionnaire distribué aux participants à la fin de la réunion, et a approuvé le point appelant une décision.
  - 40. M. Zellhoefer a rappelé que d'importantes décisions avaient été prises lors du colloque et que l'OIT avait été priée à cette occasion de prendre un certain nombre d'engagements, à savoir: entreprendre des travaux de recherche sur la formation dans le secteur; lancer des initiatives visant à adapter les pratiques en matière de sécurité et de santé aux technologies nouvelles; s'efforcer de promouvoir de nouvelles formes de dialogue social aux niveaux régional et mondial en collaboration avec les organisations de travailleurs et avec les responsables des plus grands conglomérats mondiaux de médias; engager de nouvelles recherches sur les dispositions contractuelles des travailleurs et des médias de l'industrie du spectacle, indépendamment de leur statut juridique; et examiner les questions de sécurité sociale et l'égalité des chances dans le secteur. En outre, les représentants des travailleurs qui participaient au colloque avaient demandé à l'Organisation de s'efforcer d'obtenir davantage de ressources pour les relations professionnelles dans la nouvelle société de l'information et avaient plaidé pour que les droits de la propriété intellectuelle

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Document SMEI/2000/7, annexé au document GB.279/STM/3/1.

soient considérés comme des droits des travailleurs. Les participants s'étaient prononcés en faveur de la tenue d'une réunion tripartite sur les défis posés par la nouvelle économie dans le secteur des arts graphiques et de la réalisation d'une importante étude que l'on fera exécuter sur les contrats et les conditions d'emploi des compositeurs et des réalisateurs dans diverses régions du monde. Le groupe des travailleurs a approuvé le point appelant une décision.

- **41.** La représentante du gouvernement du Ghana, s'exprimant au nom des membres gouvernementaux africains, a appuyé les conclusions du colloque. Elle s'est félicitée de la conclusion selon laquelle l'OIT devrait faciliter l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies de l'information, mais a prié instamment l'Organisation de travailler de concert avec les partenaires internationaux pour améliorer la formation dans les pays d'Afrique et fournir à ces derniers les outils nécessaires par le biais de la coopération technique.
- **42.** La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes recommande au Conseil d'administration:
  - a) d'autoriser le Directeur général à communiquer le rapport:
    - i) aux gouvernements en les invitant à communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées;
    - ii) aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs intéressées;
    - iii) aux organisations internationales intéressées;
  - b) de prier le Directeur général de garder à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les vœux exprimés par le colloque dans ses conclusions.
- Réunion paritaire sur la formation permanente au XXI<sup>e</sup> siècle: l'évolution des rôles du personnel enseignant

(Genève, 10-14 avril 2000)

- **43.** La commission était saisie de la *Note sur les travaux*<sup>7</sup> de la réunion paritaire susmentionnée.
- **44.** M. de Arbeloa (membre employeur), qui avait assuré la présidence de cette réunion, a présenté un bref compte rendu des travaux et a rappelé à la commission le rôle important joué par l'éducation dans la lutte contre la pauvreté et le chômage, et la nécessité, pour les enseignants, d'être des partenaires actifs dans l'examen des salaires et les décisions y relatives. Il a déploré que le Centre international de formation de Turin n'ait participé que par le biais de la vidéoconférence, et il a espéré que le Centre enverra un représentant à la prochaine réunion.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> JMEP/2000/10, annexé au document GB.279/STM/3/2.

- **45.** M. Jeetun a remercié M. de Arbeloa pour son travail en tant que président de la réunion. Le groupe des employeurs s'est félicité des résultats de cette réunion, notamment des conclusions et de la résolution.
- **46.** M. Zellhoefer a rappelé que les membres travailleurs ayant participé à la réunion ont insisté sur le rôle capital joué par les pouvoirs publics dans les nombreuses formes d'enseignement, et s'est fait l'écho des préoccupations de ces membres travailleurs quant aux risques de réduction des crédits publics à l'enseignement et à la formation et de privatisation de ces secteurs, qui en feraient un marché mondial comme les autres. M. Zellhoeffer a souligné l'importance de nombreux points des conclusions et a approuvé le point appelant une décision.
- 47. La représentante du gouvernement du Ghana, s'exprimant au nom des membres gouvernementaux africains, a déclaré que le secteur de l'enseignement en Afrique avait été gravement touché par les mesures de restructuration économique imposées par la Banque mondiale et le FMI. Elle a noté que, compte tenu de la résolution adoptée par la réunion, l'OIT et les institutions financières internationales souhaiteront peut-être apporter à l'Afrique les ressources financières, matérielles et techniques dont elle a besoin pour promouvoir l'éducation et la formation permanentes, notamment en faveur des jeunes filles.
- **48.** La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes recommande au Conseil d'administration:
  - a) d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux:
    - i) aux gouvernements, en les invitant à communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées;
    - ii) aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs intéressées;
    - iii) aux organisations internationales intéressées;
  - b) de prier le Directeur général de garder à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les vœux exprimés par la réunion au paragraphe 23 des conclusions et dans la partie pertinente de la résolution.
- c) Réunion tripartite sur l'impact, dans le domaine social et du travail, de la mondialisation dans le secteur de la fabrication du matériel de transport

(Genève, 8-12 mai 2000)

- **49.** La commission était saisie de la *Note sur les travaux*<sup>8</sup> de la réunion susmentionnée.
- **50.** M. Patel (membre travailleur), qui avait assuré la présidence de cette réunion, a dit que le secteur de la fabrication du matériel de transport est l'un des plus mondialisés et est à la

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Document TMTE/2000/11, annexé au document GB.279/STM/3/3.

- pointe de l'innovation sur le plan de la production et des technologies de l'information. Fusions, rachats et nouvelles alliances sont au cœur du débat mondial sur les conventions collectives.
- **51.** M. Zellhoefer a félicité M. Patel pour son travail en tant que président de la réunion et a appelé l'attention sur la résolution adoptée lors de cette dernière, qui appelait le Conseil d'administration de l'OIT à créer une base de données contenant des statistiques sociales et économiques sur le secteur de la fabrication du matériel de transport, qui pourrait être examinée par la prochaine réunion consacrée à ce secteur.
- **52.** M. Jeetun a félicité M. Patel pour son travail en tant que président de la réunion et a pleinement approuvé le point appelant une décision.
- 53. La représentante du gouvernement du Ghana, s'exprimant au nom des membres gouvernementaux africains, a dit que pour le continent africain, qui souhaite s'industrialiser, le secteur de la fabrication du matériel de transport pourrait créer des emplois et stimuler le développement économique. Elle a rappelé que les pays africains souhaitent que les activités industrielles ne nuisent pas à l'environnement, à la santé ou à l'économie des pays en développement. Il convient également de tenir compte des besoins du secteur informel.
- 54. La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes recommande au Conseil d'administration:
  - a) d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux:
    - i) aux gouvernements, en les invitant à communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées;
    - ii) aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs intéressées;
    - iii) aux organisations internationales intéressées;
  - b) de prier le Directeur général de garder à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les vœux exprimés par la réunion aux paragraphes 8, 15 et 16 des conclusions et dans la partie pertinente de la résolution.

### IV. Autres questions

- **55.** Le président a rappelé aux membres que M<sup>me</sup> Hagen participe pour la dernière fois à la commission et l'a remerciée au nom de cette dernière pour sa contribution à ses travaux et au programme des activités sectorielles.
- **56.** Au nom du groupe des travailleurs, M. Zellhoefer a félicité M<sup>me</sup> Hagen pour sa précieuse contribution à l'OIT, et notamment pour son rôle récent en tant que directrice exécutive du Secteur du dialogue social. Il lui a souhaité bonne chance pour ses futures activités en dehors de l'OIT, ajoutant qu'il croit savoir que M<sup>me</sup> Hagen va travailler dans un domaine ayant un rapport avec l'Organisation et ses activités.

- **57.** Le vice-président employeur a également remercié M<sup>me</sup> Hagen pour la grande finesse dont elle fait preuve dans le traitement des questions sectorielles et lui a assuré le respect et l'admiration du groupe des employeurs.
- **58.** M<sup>me</sup> Hagen a remercié tous les orateurs pour leurs vœux chaleureux et a dit qu'elle se réjouit à l'idée de travailler en coopération avec l'OIT. Elle a insisté sur le fait que le dialogue social qui caractérise les réunions sectorielles revêt une importance capitale pour les travaux de l'OIT et pour la mise en œuvre de la notion de travail décent pour tous.
- **59.** Le président a invité les membres de la commission à visionner une cassette vidéo produite récemment par le Département des activités sectorielles et le Bureau de l'information publique de l'OIT, intitulée *The shipbreakers*.

Genève, le 14 novembre 2000.

Points appelant une décision: paragraphe 36;

paragraphe 42; paragraphe 48; paragraphe 54.